

PROCOLE SANITAIRE ANNEE 2020 - 2021

1 / Validité du protocole

Le protocole sanitaire mis en ligne le 27 août 2020 par le Ministère de l'Education Nationale annule et remplace toutes les consignes précédentes.

Ce protocole pourra être modifié par les autorités préfectorales, selon la situation locale. Les instructions locales se substituent et/ou s'ajoutent alors au présent protocole.

2/ Principaux points d'attention

- Reprise de tous les élèves le 1^{er} septembre 2020
- L'accueil de tous élèves ne permet plus de mettre en place de règle de distanciation physique, c'est pourquoi le **port du masque est obligatoire pour tous les élèves à l'intérieur** (classe, couloir, toilettes, déplacement dans le réfectoire) **et à l'extérieur des locaux** (cour de récréation) sauf lorsque le port du masque est incompatible avec l'activité pratiquée (repas, nuit en internat, activités sportives)
- Le brassage entre groupe d'élèves sera limité autant que possible bien que cette limitation ne soit plus obligatoire.
- L'accès des accompagnateurs des élèves le 1^{er} jour de rentrée est possible. Il doit cependant être limité au strict nécessaire. Le port du masque est obligatoire pour entrer dans l'établissement

3/ Application des gestes barrières

- **Tous les adultes** (enseignants, personnels, intervenants extérieur) **portent le masque en permanence en présence des élèves et de leurs collègues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement**
- La fourniture des masques est à la charge des familles. De ce fait, merci de bien vouloir prévoir 2 masques pour les élèves demi-pensionnaires et externes et 4 masques pour les élèves internes
- Plusieurs bornes de distribution de gel hydro alcoolique sont placées en libre accès à différents endroits stratégiques dans l'établissement, cependant il est recommandé que chaque élève dispose d'un flacon de gel hydro alcoolique dans son sac.
- L'aération des salles de classes le matin, le soir et à chaque intercour

4/ Nettoyage et désinfection des locaux et des matériels

- Les locaux sont nettoyés et désinfectés une fois par jour en fin de journée
- Nettoyage des claviers et souris informatiques après chaque utilisation

5/ Information et communication

- Une information aux gestes barrières et au port du masque, adaptée à l'âge des élèves, sera communiquée le premier jour
- Les responsables légaux des élèves s'engagent à ne pas envoyer leur enfant à l'école en cas de symptômes du virus et si la température de l'enfant est supérieure à 38°C
- Les responsables légaux s'engagent à déclarer à l'établissement tout cas confirmé au sein de leur foyer et à consulter rapidement un médecin.